

Envoyé en préfecture le 12/02/2019

Reçu en préfecture le 12/02/2019

Affiché le



ID : 025-517465159-20190129-DEL07JANV2019-DE

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 29 JANVIER 2019**

DEL07JANV2019

OBJET : Approbation du budget primitif 2019

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente

M. Thierry MAIRE DU POSET, Vice-Président

Etat

Mme Anne MATHERON, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Région Bourgogne Franche-Comté

M. Loïc NIEPCERON, Conseiller régional, Président du CRT

Ville de Besançon

M. Alexandre ARNODO, Direction de la Culture

Ville de Salins-les-Bains

M. Gilles BEDER, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

ENEDIS

M. Emmanuel LADERRIERE, Directeur Territorial Doubs et Territoire de Belfort

Personnalités qualifiées

M. Daniel BOUCON

M. François FAVORY

M. Jean-Philippe SARRETTE, Directeur régional Caisse des Dépôts

Représentants du personnel

M. Pascal CHOPPIN

Mme Delphine FAIVRE

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Denis GRANDJEAN, personnalité qualifiée, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président du Département du Doubs, a donné pouvoir à M. Gilles BEDER

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Département du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

Absents excusés :

Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

M. Jean-François GIRARD, Personnalité qualifiée

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental

Mme Géraldine LEROY, Conseillère départementale

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs

M. Bernard SCHMELTZ, Préfet de Région Bourgogne Franche-Comté

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) qui a eu lieu lors du Conseil d'Administration du 4 décembre 2019 a permis de constater la convergence des appréciations positives des partenaires de l'EPCC quant au projet d'établissement et à sa traduction budgétaire.



Le budget primitif 2019 aujourd'hui soumis au Conseil d'Administration est quasi-identique à celui présenté en DOB, à l'exception d'une charge de personnel additionnel correspondant à la scénographie des expositions 2019 pour environ 25.000 euros et compensée par une recette supplémentaire de mécénat.

La fin d'année 2018 a été consacrée à la recherche de nouvelles recettes propres pour financer la **hausse de certaines dépenses pour 2019** et équilibrer le budget durablement.

Les principales raisons de ces nouvelles dépenses :

- L'augmentation de la valeur du point d'indice fixé par la convention collective de l'animation et déterminant la hauteur des salaires (+40k€).
- Le recrutement de saisonniers supplémentaires pour répondre à l'accroissement du volume d'activité en restauration (+41k€). Pour mémoire, le chiffre d'affaires des repas produits en interne et commercialisés auprès de nos clients est passé de 150k€ en 2014 à 450k€ en 2018, soit une augmentation de +200% en 4 ans.
- Le prix du fioul continue à augmenter (+41k€ en 3 ans, soit +72%).
- Nous continuons à financer progressivement l'amortissement des investissements des années passées (+55k€ entre 2018 et 2019).
- Nos subventions européennes s'arrêtent en fin d'année 2018 (-120k€ de marge entre 2018 et 2019). Nous prévoyons d'en chercher de nouvelles.
- La disparition des emplois aidés (-65k€ de recettes).

Grâce au travail de l'équipe de Direction avec les responsables de services, **des solutions ont pu être identifiées :**

- Les dépenses de la Direction générale baissent de 69k€ (conseillers juridiques, cabinet de recrutement, honoraires, annonces liées aux marchés publics).
- Nouvelles recettes de billetterie (+120k€ liés à la hausse de la fréquentation et à l'application sur l'ensemble de l'année dorénavant du tarif d'entrée de haute saison).
- Hausse des recettes liées à l'événement Lux Salina (+37k€).
- Accroissement des bénéfices de l'hôtel (+22k€), de la Table des jardins (+20k€) et de la librairie-boutique (+25k), en s'appuyant sur les recettes effectivement réalisées en fin d'année 2018.
- De nouveaux apports en mécénat et sponsoring (Crédit Agricole, Passion Froid, Sopra-Steria, ENEDIS) pour un montant de +134k€.
- Nouveaux projets européens en préparation (Interreg Espace Alpin notamment).
- Meilleure intégration des coûts de restauration et d'hébergement dans les budgets des projets culturels.

Pour accompagner les projets de développement culturel de l'EPCC, le Conseil Départemental du Doubs envisage un montant de subvention de 916.015 € en 2019, représentant une hausse de 37.880€ par rapport au BP 2018.

Le budget de programmation artistique reste globalement stable. L'année 2019 se distingue néanmoins de l'année précédente par l'inscription, en charges comme en produits, d'une somme de 350k€ liée à l'organisation du festival Woodstock Electro en partenariat avec les Eurockéennes de Belfort.

A ce jour, l'équilibre du budget repose sur la concrétisation de projets de mécénat en cours de discussion avec nos partenaires (entre 150.000 € et 200.000 €).

BP 2019					
CHARGES (en millions d'euros)			PRODUITS (en millions d'euros)		
Masse salariale	2,92	47%	Recettes propres	3,68	60%
Charges de structure (incompressibles)	0,87	14%	Contribution statutaires	1,13	19%
Hébergement, restauration, centre de congrès	0,44	7%	Autres financements publics français	1,26	21%
Activités culturelles et scientifiques	1,76	29%	Subventions européennes	0,04	1%
Stratégie de développement et communication	0,12	2%			
TOTAL des charges	6,11	100%	TOTAL des produits	6,11	100%

Une politique pluriannuelle d'investissements

Pour rester attractif, compétitif et se donner les meilleures chances de développer ses recettes propres pour équilibrer durablement ses budgets, l'EPCC et ses partenaires publics peuvent investir conjointement et de manière significative dans le patrimoine bâti, dans la création d'outils numériques de médiation culturelle susceptibles d'attirer de nouveaux publics et de mieux fidéliser les publics régionaux et dans le renouvellement et le développement du parc de matériel de la Saline (musées, salles de séminaire, cuisines et salles du restaurant, festival des jardins, etc.).

Le plan pluriannuel d'investissement de l'EPCC traduit **cinq objectifs stratégiques** de la Saline royale d'Arc-et-Senans :

- Valoriser son Patrimoine (notamment dans une perspective de renforcement de son attractivité et de diversification de ses publics)
- Développer ses activités rémunératrices (événements d'entreprises, hôtellerie, librairie, musées)
- Garantir la sécurité des biens et des personnes
- Réduire ses dépenses de fonctionnement sur le moyen terme
- Garantir l'accessibilité publique de son patrimoine bâti et de ses activités culturelles

Les principaux projets d'investissement de l'EPCC pour l'année 2019 :

Culturel :

- Mise en place du projet 180° AUGMENTE : 182.000 €
- Remplacement des éclairages et de mobilier de la librairie-boutique : 8.500 €

Technique et Administration :

- Rénovation de la cuisine et des sanitaires de la Maison d'Arc : 28.000 €
- Aménagement des bureaux et salle de réunion du rez-de-chaussée du bâtiment des Commis : 20.000 €
- Achat d'une nacelle élévatrice : 14.000 €
- Remplacement de deux véhicules de service : 10.000 €
- Remplacement du logiciel de paie : 15.000 €
- Remplacement du Manitou (télescopique) : 40.000 €
- Remplacement d'équipements obsolètes ou devenus dangereux : 15.000 €
- Remplacement de matériel informatique : 10.000 €
- Sécurisation du site web de la Saline : 4.000 €

Envoyé en préfecture le 12/02/2019

Reçu en préfecture le 12/02/2019

Affiché le



ID : 025-517465159-20190129-DEL07JANV2019-DE

Evénements d'entreprises et séjours :

- Réalisation de mobiliers pour les salles de restauration : 12.000 €
- Création d'un site web pour l'hôtel : 16.000 €
- Achat d'armoires réfrigérées, d'une étuve et d'un chariot bain-marie : 15.000 €

A ce jour, la Direction de l'EPCC propose de fixer l'ordre des priorités de ses propres investissements pour l'année 2019, puis de réaliser les projets en fonction des possibilités de financement permises par le résultat comptable 2018.

Conclusion

Ce budget primitif 2019 assure la transmission d'un patrimoine historique aux générations futures et son inscription dans un environnement à protéger, il dynamise un centre de développement culturel et économique, il préserve l'outil de travail d'une importante communauté de salariés, enfin il conforte l'un des symboles de l'hospitalité et de l'excellence d'un Département et d'une Région.

La maquette de ce budget primitif, validée par la Paierie départementale, est jointe en annexe au rapport.

Le Conseil d'Administration est invité à approuver le budget primitif 2019 tel que présenté dans la maquette budgétaire jointe au rapport.

Vote à main levée

Membres : 16

Pour : 16

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APRES AVOIR VOTE

APPROUVE à l'unanimité le budget primitif 2019 tel que présenté dans la maquette budgétaire jointe au rapport.

La Présidente

Christine BOUQUIN

